

INTERNATIONAL COMMISSION FOR THE
CONSERVATION OF ATLANTIC TUNAS



COMMISSION INTERNATIONALE POUR LA
CONSERVATION DES THONIDES DE L'ATLANTIQUE

COMISION INTERNACIONAL PARA LA
CONSERVACION DEL ATUN ATLANTICO

Madrid, le 12 mars 2026

CIRCULAIRE ICCAT n° 01650 / 2026

OBJET : DEUXIÈME RÉUNION INTERSESSIONS DE LA SOUS-COMMISSION 1 (*hybride, Bilbao (Espagne), 5-7 mai 2026*)

Faisant suite à l'adoption par la Commission du calendrier des réunions de 2026 de l'ICCAT, j'ai le plaisir de vous informer que la deuxième réunion intersessions de la Sous-commission 1 aura lieu du **5 au 7 mai 2026**. La réunion se tiendra à l'hôtel Ercilla à Bilbao (Espagne), aura un format hybride et les heures de réunion seront de 9h00 à 18h00 (heure locale).

L'ordre du jour provisoire (ci-joint) sera publié ainsi que les autres documents de la réunion dans le [dossier Nextcloud des documents de la réunion](#). Veuillez noter que notre liste de distribution est limitée. Par conséquent, je vous demanderais de bien vouloir faire circuler cet avis aux délégués susceptibles d'être intéressés. Cet avis sera également publié sur notre [page web des réunions actuelles](#).

Le Secrétariat téléchargera les déclarations et plans annuels de pêche, de gestion de la capacité et, le cas échéant, de gestion des DCP pour les thonidés tropicaux sur le [site NextCloud](#) dans le dossier PA1_2, dès qu'ils seront disponibles dans les trois langues officielles.

Si les CPC ont des questions sur les plans publiés, elles sont priées de les soumettre au Secrétariat avant le **20 avril 2026** pour ceux qui sont disponibles à cette date, afin que ces questions soient transmises à la ou aux CPC concernées avant la réunion. Cela peut aider les CPC à répondre aux questions soulevées au cours de la réunion et à accélérer la discussion. Ces questions peuvent être envoyées individuellement (c'est-à-dire CPC par CPC) ou en une seule soumission combinée une fois que tous les plans seront disponibles, selon la préférence.

Les CPC souhaitant soumettre des documents pour la prochaine réunion sont priées de le faire le plus tôt possible, et au plus tard le **20 avril 2026**, afin de s'assurer qu'ils puissent être traduits et publiés à temps avant le début de la réunion.

Afin de pouvoir organiser la réunion et de fournir les liens aux participants en ligne, nous vous demandons d'envoyer au Secrétariat, avant le **23 avril 2026**, une liste des délégués qui participeront à la réunion. Toute communication tardive de la délégation officielle pourrait entraîner un retard dans l'accès des participants à la réunion. Tous les participants sont également priés de s'inscrire à la réunion avant le **23 avril 2026** en utilisant le [formulaire d'inscription en ligne](#) qui sera bientôt disponible sur notre [page web des réunions](#).



COMISION INTERNACIONAL PARA LA
CONSERVACION DEL ATUN ATLANTICO

Des fonds sont disponibles pour couvrir les frais de voyage et de subsistance d'un nombre limité de gestionnaires nationaux d'États en développement qui sont Parties contractantes. Conformément aux [Règles de procédure pour l'administration du Fonds spécial de participation aux réunions](#), adoptées à la réunion de 2023 de la Commission, les demandes doivent être envoyées à ICCAT-Travel@iccat.int au moins **45 jours** avant le début de la réunion (**21 mars 2026**). Les demandes d'aide financière ne peuvent être acceptées après cette date. Toutes les informations relatives aux [fonds spéciaux de l'ICCAT pour la participation aux réunions de l'ICCAT et le renforcement des capacités](#) sont disponibles sur le site web de l'ICCAT. Il est fortement recommandé de visiter cette page web à l'avance et de suivre strictement les protocoles. En particulier, il est nécessaire de remplir entièrement le formulaire d'invitation.

Veuillez agréer l'expression de ma parfaite considération.

Secrétaire exécutif



Camille Jean Pierre Manel

DISTRIBUTION :

– **Mandataires de la Commission :**

Présidente de la Commission : Z. Driouich
Premier vice-Président : R. Chong
Deuxième vice-Président : E. Penas Lado
Présidents et vice-Présidents des Sous-commissions 1 à 4
Président du SCRS : C. Brown
Vice-Président du SCRS : L.G. Cardoso

Président du COC : D. Campbell
Vice-Présidente du COC : Y. Vergara
Président du PWG : N. Ansell
Vice-Présidente du PWG : M.D. King
Présidente du STACFAD : L. Marot
Vice-Président du STACFAD : B. Chavarría

– **Membres de la Sous-commission 1**

– **Parties, Entités ou Entités de pêche non contractantes coopérantes**

– **Observateurs**

Pièce jointe : Ordre du jour provisoire [PA1_MAY_01/i2026]



Ordre du jour provisoire

1. Ouverture de la réunion
2. Désignation du rapporteur et organisation des sessions
3. Adoption de l'ordre du jour
4. Examen des plans de pêche, de gestion de la capacité et de gestion des DCP soumis par les CPC, y compris les déclarations pour le développement des pêcheries
5. Approches relatives à la clef d'allocation de l'albacore pour la distribution du total admissible des captures (TAC) (en accordant une attention particulière aux intérêts des États côtiers en développement)
6. Mesures de gestion supplémentaires pour l'albacore au cas où la capture totale dépasserait (au cours d'une année) le TAC (de 110.000 t) tel que stipulé dans la Rec. 24-01
 - 6.1 Clé d'allocation de l'albacore
 - 6.2. Examen des limites de capacité potentielles à la lumière de la clé d'allocation
7. Examen d'autres mesures relatives à la conservation et à la gestion des thonidés tropicaux
8. Autres questions
9. Adoption du rapport et clôture